



## L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE TOURNAI

Direction des ressources humaines  
Recrutement

### RECRUTE UN COORDINATEUR/GESTIONNAIRE DE PROJETS (H/F/X)

#### AFFECTÉ(E) AU SERVICE CULTURE ET MUSEES

#### VOTRE MISSION

---

Sous l'autorité de la directrice de la Division Tourisme et Culture, votre mission est double : d'une part, vous coordonnez les musées communaux, et, d'autre part, vous dynamisez le développement culturel et artistique de la ville de Tournai, et contribuez à son rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

#### VOTRE PROFIL

---

**Diplôme** : Master en gestion culturelle, en communication culturelle et sociale, en histoire ou histoire de l'art, en gestion, communication, sciences sociales,...

**Formation** : vous avez suivi la formation de « Dirigeant stratégique » **OU** vous vous engagez à la suivre dans l'année de la prise de fonction.

**Expérience exigée** : au moins 3 ans dans une fonction à responsabilité dans le domaine de la gestion culturelle ou muséale.

#### Atouts :

- expérience en management d'équipe
- expérience en commissariat de projets culturels ou artistiques
- maîtrise de l'anglais

#### VOS ACTIVITÉS (non exhaustives)

---

##### Coordination des musées communaux :

- vous organisez leur **exploitation** :
  - vous êtes le responsable organisationnel des équipes mutualisées (gardiens, agents d'accueil,...);
  - vous êtes « dirigeant stratégique du service interne de gardiennage » ;
  - Vous êtes également responsable de leur gestion administrative et financière ;
  - Vous dirigez l'équipe administrative qui vous soutient dans ces activités ;
- Vous coordonnez leur **programmation, communication et programme de médiation**, en collaboration avec le pôle scientifique (conservateurs) et l'office du tourisme : vous élaborez et mettez en oeuvre une stratégie sur des thématiques muséales transversales (politique de

valorisation et diffusion, politique des publics et de médiation, d'acquisition et de refus, stratégie de communication muséale et culturelle...);

- Vous pilotez les **projets muséaux transversaux** qui en découlent.

### **Coconstruction et mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel :**

- Vous êtes le référent entre la ville et les différents acteurs culturels locaux (responsables des musées communaux ou non-communaux, maison de la culture, écoles d'art, artistes et collectifs...);
- Vous orientez ces acteurs et mettez en place, avec eux, une programmation culturelle pluriannuelle, ouverte au grand public;
- Vous encouragez les initiatives culturelles locales;
- Vous exercez une veille sur l'activité culturelle de la région et dans le monde.

### **VOS COMPÉTENCES**

- Vous avez la capacité de fédérer divers acteurs et de co-construire les projets avec eux;
- Vous avez un bon sens de l'organisation et de la communication;
- Vous avez une bonne connaissance :
  - des domaines artistiques et culturels (publics, réseaux,...);
  - des nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- vous défendez une vision holistique de l'écosystème muséal et culturel de Tournai;
- vous savez apprécier la faisabilité et la pertinence d'un projet culturel, notamment via l'identification des moyens humains et logistiques nécessaires à sa réalisation;
- vous êtes capable de transposer vos idées, plans et stratégies en opérations concrètes

### **NOUS VOUS OFFRONS**

- Une fonction de challenge et en évolution, dans le secteur culturel;
- un contrat à durée indéterminée, à temps plein (38h/semaine);
- un horaire flottant (début de journée entre 7h30 et 9h00), avec des prestations en soirées et weekend selon les impératifs liés à la fonction;
- un smartphone et un ordinateur portable de fonction;
- un salaire mensuel brut de **4.121,00 €** (barème RGB A1 avec 3 ans d'ancienneté);
- la valorisation de votre ancienneté (jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si en lien avec la fonction proposée, sans limite pour le secteur public);
- Intervention dans vos déplacements en transports en commun et en vélo;
- Un second pilier de pension;
- des avantages divers (restaurant à prix compétitif, accès aux musées, piscines, réductions, primes et interventions pour les enfants, événements, ...).

### **INTERESSÉ(E) PAR CE NOUVEAU CHALLENGE ?**

Faites-nous parvenir votre candidature via le site Internet [www.tournai.be/emploi](http://www.tournai.be/emploi) pour le **30 mars 2025 au plus tard**, en y joignant les documents suivants :

- une lettre de **motivation**;
- un **CV**;
- la copie des titres et diplômes (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers\*);
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel.

**Les candidatures tardives ou incomplètes ou dont le niveau de diplôme ne correspond pas à celui requis par le profil de fonction ne pourront pas être prises en considération.**

**Attention : les réponses et convocations seront envoyées par mail. Merci de vérifier vos courriers indésirables et/ou de nous contacter en cas de doute.**

\*Les diplômes étrangers doivent être accompagnés de leur équivalence, indispensable si l'employeur est un service public. L'équivalence de diplôme peut être obtenue à l'adresse suivante : Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique - service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômés étrangers d'enseignement supérieur - 5ème étage - rue Adolphe Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles ou via l'adresse mail suivante : [equi.sup@cfwb.be](mailto:equi.sup@cfwb.be).

Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que l'administration communale de Tournai traite des données à caractère personnel contenues dans son Curriculum Vitae et dans les autres documents annexés à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés. Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant deux ans et sont ensuite supprimés. Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne. Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante: A l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Tournai Rue Saint-Martin, 52 à 7500 Tournai OU par mail à la déléguée à la protection des données : [DPO@tournai.be](mailto:DPO@tournai.be) OU via le portail E-guichet accessible sur le site de la Ville de Tournai : [www.tournai.be/protection-donnees](http://www.tournai.be/protection-donnees) (une identification par lecteur de carte d'identité sera nécessaire). Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de contrôle, le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, le Collège communal de la Ville de Tournai.